



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN.E AGENT.E TECHNIQUE POLYVALENT.E / MENUISIER.IERE Au sein de la conservation des musées

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la Directrice administrative du service des Musées, vous aurez pour mission d'assurer les travaux de menuiserie pour le montage des expositions ainsi que le suivi et la maintenance technique des 4 musées et réserves.

MISSIONS

Organisation et prise en charge des travaux d'entretien de premier niveau des équipements et des bâtiments :

- Assurer les réparations diverses et la maintenance des bâtiments (dépannages d'urgences en électricité de premier niveau, plomberie, serrurerie, petite maçonnerie et travaux de peinture),
- Etablir les devis pour l'achat de matériaux,
- Assurer l'entretien du matériel d'atelier et gérer les stocks.

Participer aux montages des expositions temporaires et aux aménagements d'espaces :

- Assurer la fabrication des mobiliers et des supports,
- Réaliser les plans d'exécution en fonction du projet et les soumettre au conservateur,
- Choisir les types de bois ou de matériaux les plus adaptés à la réalisation du projet,
- Fabriquer les pièces (découper, assembler, peindre et vernir les pièces),
- Monter et assembler les structures,
- Assurer la tenue de l'inventaire et la localisation du matériel utilisé pour les évènements dans les différents lieux de stockages.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Titulaire d'un CAP ou BP menuisier, ou Bac Pro artisanat, ou équivalent ou expérience professionnelle,
- Compétences en travaux de menuiserie et petits travaux divers (électricité, plomberie, petite maçonnerie, serrurerie et travaux de peinture),
- Connaissance et application des règles de consigne de sécurité,
- Bonne habilité manuelle et dextérité,
- Capacité d'anticipation, savoir identifier et gérer les priorités,
- Disponibilité, autonomie,
- Savoir organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes données,
- Permis B indispensable.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 25/04/2024 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr